

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 11 juin 2026, s'est réuni le Jeudi 18 juin 2026 à 18h00, en séance publique à la Salle Cristal des SAISIES, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président.

Nombre de membres en exercice : 74 / Quorum : 38

Nombre de délégués présents :

58 dont 57 délégués titulaires et 1 délégué suppléant jusqu'à la délibération n° 58

57 dont 56 délégués titulaires et 1 délégué suppléant à partir de la délibération n° 59

Nombre de membres représentés :

12 membres représentés jusqu'à la délibération n° 58

11 membres représentés à partir de la délibération n° 59

Délégués titulaires présents :

Collectivités d'origine	Prénom	Nom
Albertville	Michel	BATAILLER
Albertville	Hervé	BERNAILLE
Albertville	Fatiha	BRIKOU AMAL (jusqu'à la délibération n° 58)
Albertville	Jean-François	BRUGNON
Albertville	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
Albertville	Jean-Pierre	JARRE
Albertville	Karine	MARTINATO
Albertville	Pascale	MARTINOT
Albertville	Florian	NICOLLE
Albertville	Jean-Marc	ROLLAND
Albertville	Jacqueline	ROUX
Albertville	Muriel	THEATE
Albertville	Julien	YOCCOZ
Allondaz	Frédérique	DUC
Beaufort	Annick	CRESENS
Beaufort	Gabriel	VIARD GAUDIN
Bonvillard	Julien	BENARD
Césarches	Alexandre	ROSSET
Cevins	Philippe	BRANCHE
Cléry	Lucas	DA SILVA GOMES
Cohennoz	Christian	EXCOFFON
Crest-Voland	Sophie Anne	SMILEVITCH
Esserts-Blay	Raphaël	THEVENON
Flumet	Marie-Pierre	OUVRIER
Frontenex	Sandrine	POIGNET
Frontenex	Laurent	VERNAZ
Gilly sur Isère	Gilles	BARRADI
Gilly sur Isère	Irène	CHAPUY
Grégy sur Isère	François	GAUDIN
Grignon	Lina	BLANC
Grignon	François	RIEU

Hauteluce	Esteban	LAGIER
La Bâthie	Maguy	RUFFIER
La Bâthie	Damien	SANTON
La Giettaz	Daniel	DANGLARD
Marthod	Virginie	VERNAZ
Mercury	Yves	DUNAND
Mercury	Alain	ZOCCOLO
Montailleur	Jean-Claude	SIBUET-BECQUET
Monthion	Bastien	LAVOINE
Notre Dame des Millièrès	André	VAIRETTO
Pallud	Marc	BERTHOLON
Plancherine	Jean-Pierre	FAZZARI
Queige	Guillaume	BEDHET
Rognaix	Monique	NAGORNY
Saint Nicolas La Chapelle	Ghislaine	JOLY
Sainte Hélène sur Isère	Jérôme	REYNAUD
Thénésol	Nicolas	BERNARD DUGUET
Tours en Savoie	Yann	MANDRET
Ugine	Agnès	CHEVALIER GACHET
Ugine	Catherine	CLAVEL
Ugine	Véronique	DENOISIÉ
Ugine	Philippe	GARZON
Ugine	Laurent	PATUEL
Ugine	Françoise	VIGUET CARRIN
Verrens-Arvey	Pierre	SOTO
Villard sur Doron	Thomas	BRAY

Délégués suppléants présents :

Collectivités d'origine	Prénom	Nom
Notre Dame de Bellecombe	Kévin	MOLLIER

Délégués représentés :

Lysiane CHATEL	Albertville	Ayant donné pouvoir à Muriel THEATE
Morgan CHEVASSU	Albertville	Ayant donné pouvoir à Jean-François BRUGNON
Julien COINTY	Albertville	Ayant donné pouvoir à Pascale MARTINOT
Bérénice LACOMBE	Albertville	Ayant donné pouvoir à Florian NICOLLE
Pascale MASOERO	Albertville	Ayant donné pouvoir à Michel BATAILLER
Elodie MOREL	Albertville	Ayant donné pouvoir à Fatiha BRIKOU AMAL (jusqu'à la délibération n° 58)
Pascale VOUTIER REPELLIN	Albertville	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Christian TROMBERT	Gilly-sur-Isère	Ayant donné pouvoir à Irène CHAPUY
Valérie REVET	Mercury	Ayant donné pouvoir à Alain ZOCCOLO
Sandra BOUZON	Saint Vital	Ayant donné pouvoir à Pierre SOTO
Sandrine BERTHET	Tournon	Ayant donné pouvoir à Guillaume BEDHET
Mathieu BERTOLINI	Ugine	Ayant donné pouvoir à Philippe GARZON

Le Conseil Communautaire a choisi **Bastien LAVOINE** comme Secrétaire de séance.

Objet : Politique culturelle - Attribution des subventions et participations en réponse à l'appel à projet 2026 dans le cadre du Projet Culturel de la Convention Territoriale d'Education aux Arts et à la Culture (CTEAC)

Rapporteur : Gilles BARRADI

Vu la délibération 2023-09-14-D22 relative à la Convention Territoriale d'Education aux Arts et à la Culture (CTEAC) entre l'Etat, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de la Savoie, le Conseil Savoie Mont-Blanc, la Caisse d'Allocation Familiale de Savoie et Arlysère pour le développement de l'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie ; vers un projet culturel de territoire. Durée 4 ans, 2023-2027.

Dès sa création en 2017, et sans avoir pris la compétence Culture, la CA Arlysère a suscité des attentes de la part de la communauté artistique et culturelle, au-delà de la gestion déjà établie des équipements culturels d'impact communautaire ou territorial :

- L'Ecole de Musique et de Danse,
- La Médiathèque Albertville-Ugine,
- Le Dôme Théâtre (scène conventionnée - art en territoire),
- Les Amis du Cinéma : Dôme Cinéma, à Albertville, Chanteclerc à Ugine (art et essai),
- Les équipements événementiels et touristiques, la Halle Olympique et Espace Tremplin 92 Montagne et Olympisme.

La CA Arlysère participe également avec l'Etat, la Région et le Département au financement des programmations artistiques et culturelles de ces structures de gestion communautaire ou associative.

En conséquence, dans la perspective d'un Projet Culturel de Territoire global et cohérent, il est proposé d'accompagner des actions de diffusion et création artistique sur le territoire Arlysère dans un esprit d'équité territoriale tout en veillant à concerner les habitants les plus éloignés de la culture.

Pour ce faire, des acteurs artistiques, culturels, sociaux et éducatifs proposent des actions de développement se fondant sur les 3 axes suivants :

- Des résidences artistiques ou créations in situ,
- Des actions hors les murs,
- Des événements culturels sur le territoire intercommunal.

La Communauté d'Agglomération Arlysère, aux côtés des partenaires signataires de la CTEAC procède à un appel à projets afin de financer des actions qui concourent à l'atteinte des objectifs visés.

Considérant le dispositif de soutien à la culture 2026 diffusé publiquement, articulé autour de 4 volets :

- Les actions d'éducation aux arts et à la culture pour tous ;
- Les initiatives artistiques et culturelles de territoire ;
- Les initiatives artistiques des amateurs ;
- L'accès aux équipements structurants de l'agglomération (plateau du Dôme théâtre, médiathèques, cinémas, auditorium de l'EM&D, etc.)

Il est proposé de soutenir l'organisme suivant pour le montant inscrit :

Association	Action retenue	Montant de la subvention
1 – ARTS DE SENTIERS	CARROUSEL AVANT LES CIMES Du 5 au 7 août 2026 – Musique - Cirque - Performance Objectifs : - Artistique : développer l'offre artistique du territoire avec des propositions professionnelles variées et exigeantes - Développement des publics : proposer des lieux de représentation accessibles, proposer des spectacles tout public et à prix libre, rassembler touristes et locaux, s'étendre sur le territoire pour développer les publics - Ancrage territorial : s'appuyer sur les relais locaux pour proposer une offre adaptée, faire connaître l'association lors du festival et développer son réseau d'adhérents Description du projet : L'association Arts de sentiers a été fondée pour mettre en avant des formes artistiques variées au cours d'un festival à l'été intitulé Carrousel avant les Cimes. Pour sa seconde édition, entre les 5 et 7 août 2026, la manifestation présente une programmation au Vallon du Plan de la Lai, à Beaufort, à Queige et aux Saisies. Sur ces trois journées, le public aura l'occasion de découvrir des spectacles hybrides à la croisée du cirque, du cabaret et de la musique. Il est également proposé, en collaboration avec l'Association d'Animation du Beaufortain, deux ateliers pour permettre à toutes et tous d'essayer la pratique circassienne.	5 000 €

Les crédits correspondants sont inscrits au Budget principal.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ***approuve le montant d'une subvention d'un montant de 5 000 € à l'association « ARTS DE SENTIERS » dans le cadre de la politique culturelle d'Arlysère ;***
- ***autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.***

Le secrétaire de séance
Bastien LAVOINE



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Frédéric BURNIER-FRAMBORET

